



POLE DECHETS
de l'Arrondissement de Sarrebourg

N°2 - 2e semestre 2012

Trions, réduisons...

Une seconde vie pour nos déchets



Déchèteries : des nouveaux panneaux pour savoir où mettre chaque déchet

LES DÉCHÈTERIES : VISITE GUIDÉE ➔ EN PAGE 2

LE DEVENIR DES DÉCHETS ENCOMBRANTS ET DANGEREUX

7 déchèteries
vous accueillent



TRAVAUX

Dernière alvéole au Centre d'Enfouissement à Hesse



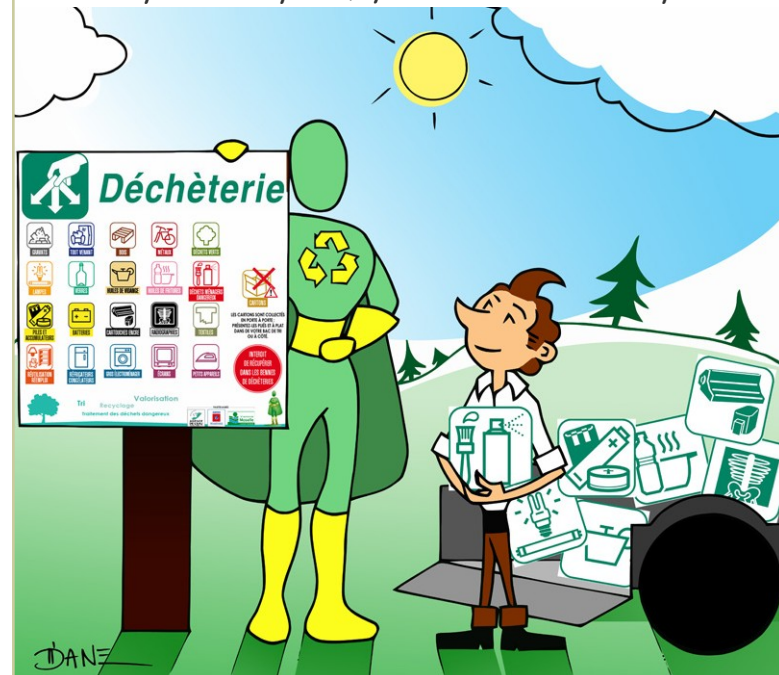
DOSSIER



Brûler ses déchets = Grave danger pour la Santé
Témoignage du Docteur Ruffenach, Pneumologue



Vous pouvez me confier vos déchets encombrants et dangereux. J'ai, pour chacun d'eux, une entreprise adaptée, qui va bien s'en occuper !



VISITE GUIDÉE...

DÉCHÈTERIES : POUR VOS DÉCHETS ENCOMBRANTS ET DANGEREUX

Schéma de principe



Chaque habitant peut venir y déposer ses déchets encombrants et dangereux dans des bennes et conteneurs spécifiques. Un gardien est présent pour vous guider.

LA MARCHE À SUIVRE...

Lors de votre dépôt, vous devez :

- > Vérifier au préalable que les déchets que vous souhaitez déposer peuvent être acceptés dans notre déchèterie,
- > Respecter les horaires d'ouverture de la déchèterie,
- > Vous arrêter au Stop pour attendre les consignes du gardien,
- > Respecter les règles de circulation et de signalisation (arrêt à l'entrée pour contrôle, limitation de vitesse, sens de rotation...),
- > Laisser les quais aussi propres qu'à votre arrivée.

À CHAQUE DÉCHET COLLECTÉ EN DÉCHÈTERIES, UNE SOLUTION DE RECYCLAGE :

DÉCHETS ENCOMBRANTS



BOIS

Tout type de bois : bruts, peints ou vernis...

➡ Ce qu'ils deviennent : bois énergie
REKO ENERGIE BOIS A RÉDING (57)



DÉCHETS VERTS

Tonte de gazon, taille de haies, tailles d'arbres, feuilles mortes...

➡ Ce qu'ils deviennent : compost
PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AGGLOMERATION A SARREBOURG (57)



GRAVATS

Pierres, parpaings, carrelages, faïences, céramiques, béton, terre...

➡ Ce qu'ils deviennent : recyclage en remblais sur des chantiers.
ENVALOR LINGENHELD à DABO (57)



TOUT VENANT

Matériaux à composition multiple : matelas, canapés, placoplatre...

➡ Ce qu'ils deviennent : enfouis avec valorisation des biogaz en électricité.
CENTRE D'ENFOUISSEMENT à HESSE (57)



MÉTAUX

Tous types de ferrailles

➡ Ce qu'elles deviennent : Recyclage
BRUNNER à SARREBOURG (57)



GROS ÉLECTROMÉNAGER

Téléviseurs, réfrigérateurs, gazinières, électroménager, portables, jeux électroniques...

➡ Ce qu'ils deviennent : renvoyés vers des filières spécialisées pour y être démontés, remis en état ou recyclés.
ENVIE ZE à MALZEVILLE (54)



PETITS APPAREILS

Objets divers, meubles, vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie...

➡ Ce qu'ils deviennent : réemploi, chiffons d'essuyage industriel, isolants en fibres textiles
RESEAU EMMAÛS : ASSAJUCO à SARREBOURG et TRI D'UNION à STIRING WENDEL (57) pour le textile



TEXTILES

DÉCHETS DANGEREUX



LAMPES

Lampes à économie d'énergie, néons

➡ Ce qu'elles deviennent : recyclage du verre et des métaux, et neutralisation du mercure.
RECYLUM



DÉCHETS MÉNAGERS DANGEREUX

Peintures, solvants, acides...
Cartouches d'encre

➡ Ce qu'ils deviennent : traités sans risques pour l'environnement dans des filières d'élimination spécialisées.
CHIMIREC EST à DOMJEVIN (54)



CARTOUCHES ENCRE



HUILES DE FRITURES

Toutes huiles de fritures alimentaires

➡ Ce qu'elles deviennent : filtrage et valorisation en biodiesel et glycérine.
ECOGRAS à AUBERVILLIERS (93)



HUILES DE VIDANGE

Huiles de vidanges de véhicules

➡ Ce qu'elles deviennent : régénération (raffinage pour la production d'huile de base).
SEVIA à GARENNE-COLOMBES (92)



BATTERIES

Batteries, piles, piles boutons, accumulateurs

➡ Ce qu'ils deviennent : broyées, filtrées ou chauffées à températures élevées, afin de séparer les métaux par condensation (plomb, cadmium, manganèse, nickel, zinc).
MJR METAL à CHEMINOT (57) et EURO DIEUZE à DIEUZE (57)



PILES ET ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES

Radiographies

➡ Ce qu'elles deviennent : Recyclage. 1 tonne de clichés permet de récupérer 10kg d'argent. Le plastique est recyclé sous forme de polyester ou valorisé thermiquement.
TD3E Concept à NORROY LE VENEUR (57)



VOUS AVEZ LA PAROLE ...

TRI - COMPOSTAGE - RÉEMPLOI - ÉCO-ACHATS

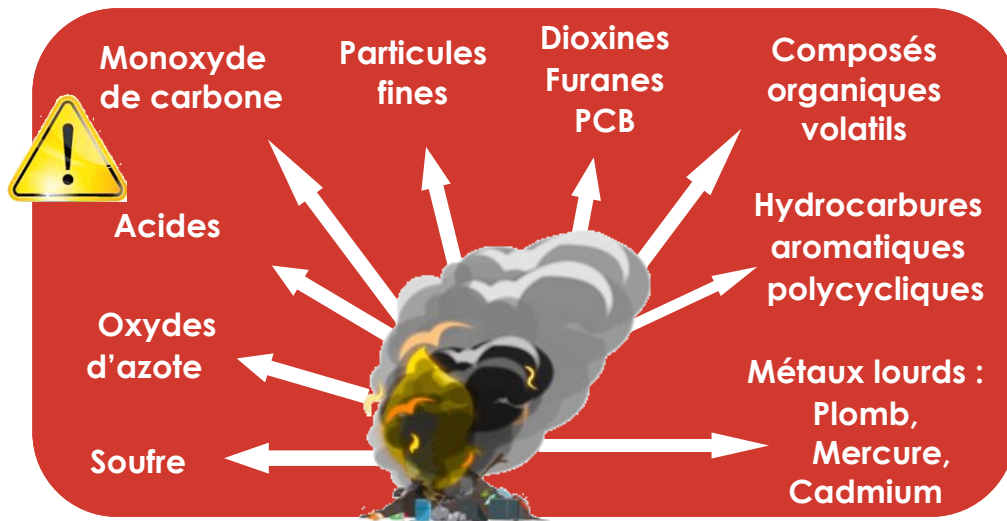
VOUS APPLIQUEZ DES ÉCO-GESTES POUR LE TRI ET POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN...

Vous souhaitez partager un éco-geste dans le prochain journal « Trions, Réduisons »
 Ecrivez-nous à « ECO-GESTE TRIONS REDUIONS » - Pôle Déchets de l'Arrondissement de Sarrebourg
 Terrasse Normandie - ZAC des Terrasses de la Sarre - B.P. 50157 - 57403 SARREBOURG Cedex
Un éco-geste sera sélectionné pour le prochain N° du 1er semestre 2013 (joindre vos coordonnées).

DOSSIER ► BRÛLER SES DÉCHETS = GRAVE DANGER POUR LA SANTÉ

Le brûlage sauvage de déchets dans la cheminée ou au jardin est un acte dont on ne mesure pas le danger. Ces fumées sont non seulement désagréables, mais surtout très dangereuses. **Les scientifiques ont en effet identifiés plus de 200 substances toxiques.**

Grâce aux systèmes de filtration et de lavage des fumées, les rejets de dioxines et autres polluants des usines d'incinération de déchets ont considérablement diminués. C'est tout autre chose avec le brûlage domestique de déchets. **Le brûlage de déchets dans le jardin ou la cheminée produit de 100 à 10 000 fois plus de dioxines et autres polluants que dans une usine d'incinération réglementée, où les fumées sont dépolluées.**



Le brûlage de déchets émet de nombreuses particules polluantes dans l'air.

Les risques pour la santé causés par les fumées sont nombreux et très graves : des affections respiratoires, le cancer du poumon, des troubles de la reproduction (malformations congénitales), une baisse du système immunitaire, des eczémas aigus, des syncopes dues à « un blocage d'auto-protection » des poumons...

Brûler ses déchets, c'est intoxiquer sa famille et tout le voisinage !



TEMOIGNAGE

Docteur Ruffenach,
 Pneumologue à l'hôpital de Sarrebourg

« Le respect des règles contre la pollution permet de sauver des vies.

Les valeurs de taux de particules polluantes à ne pas dépasser dans l'atmosphère, définies par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'ozone, permettent la mise en place de mesures de prévention importantes.

Le respect de ces règles aurait permis d'éviter 69 décès par an et 66 hospitalisations par an, selon un travail réalisé par l'Institut de Veille Sanitaire sur 9 villes françaises.

Pour les particules en suspension dans l'air de taille inférieure à 10 micromètres se sont **300 hospitalisations pour maladies cardiaques et 670 pour maladies respiratoires qui auraient été évitées.**

Pour les particules fines (inférieures à 2,5 micromètres), **le gain de vie à 30 ans serait de 3,6 à 7,5 mois selon la ville,** l'ensemble représentant 2950 décès différés par an.

Cette étude a été exposée au 5ème congrès international d'épidémiologie, qui s'est tenu à Bruxelles du 12 au 14 septembre 2012. »



ZOOM SUR CE QUE DIT LA LOI... LES RISQUES DE CONTRAVENTIONS

Il arrive que des personnes brûlent leurs déchets (papiers, branches, tontes, déchets ménagers etc.) sans tenir compte des risques pour la santé et des réglementations qui l'interdisent. Le brûlage privé de déchets, tout comme les dépôts sauvages, sont passibles d'amendes lourdes.



Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et la destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel (ou d'immeuble) sont interdits.

Article R131-13 du code pénal - AMENDE DE 3e CLASSE
 = jusqu'à 450 €



Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit est interdit.

Article R632-1 du code pénal - AMENDE DE 2e CLASSE
 = jusqu'à 150 €

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule
AMENDE DE 5e CLASSE = jusqu'à 1500 €

CHIFFRES BILAN MATERIEL DU PÔLE DÉCHETS



5 321 poubelles de 80 litres (Foyer de 1 personne)
16 228 poubelles de 140 litres (Foyer de 2 à 4 personnes)
1 675 poubelles de 240 litres (Foyer de 5 personnes et +)
22 220 bacs de Tri
319 bulles à Verre de quartier
52 conteneurs pour le Textile et les Chaussures
1 189 composteurs de jardin vendus en 2011

VOUS DÉMÉNAGEZ ?



**UNE PERSONNE
EN PLUS OU EN MOINS
DANS VOTRE FOYER ?**

Appelez votre Mairie et le :



PÔLE DÉCHETS de l'Arrondissement de Sarrebourg



0800 807 018

GRATUIT depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-18h - Le jeudi : 10-12h

COLLECTE SÉLECTIVE

POURQUOI NE TRIE-T-ON PAS TOUS LES PLASTIQUES ?

BONNE QUESTION...

En France, on ne recycle que 2 types de plastiques: le polyéthylène PET, qui constitue les bouteilles transparentes (bouteilles d'eau) et le Polyéthylène Haute Densité PEHD, qui constitue les bouteilles opaques (lait, shampoing ou lessive). Donc, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont collectés dans le bac de tri.

Les autres emballages en plastique (pot de yaourt, barquettes, pots de crème) ne sont pas recyclés, faute de repreneurs. Il s'agit d'un pur choix technique effectué par les industriels de la plasturgie en France (coût élevé).

Dans d'autres pays, comme en Allemagne, les emballages plastiques comme les pots de yaourt sont recyclés. Cela pourrait évoluer dans les années à venir (à horizon 2 à 5 ans).

Les Ambassadrices du TRI ➔

Emilie Jung

Lucie Muller

Muriel Maire



CHOISISSEZ LE BON CONTENANT !

Ces emballages plastiques vont-ils dans la poubelle ou le bac de tri ?

JOUEZ

Réponses : 1B, 2A, 3B, 4B, 5A, 6B, 7A, 8A

TRAVAUX

DERNIÈRE ALVÉOLE AU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS À HESSE



Mise en place de la « géomembrane » (membrane plastifiée étanche)

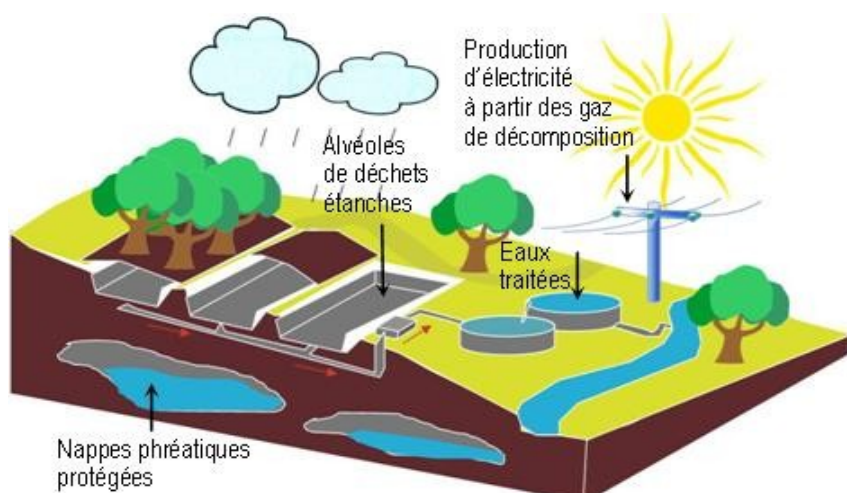


Schéma de principe du centre d'enfouissement

Les travaux de création de la dernière alvéole du centre d'enfouissement de l'Arrondissement de Sarrebourg situé à Hesse se sont terminés le 15 novembre dernier.

Une alvéole de 55 000 m³ a été creusée et imperméabilisée pour y enfouir les ordures ménagères de notre territoire suivant les normes réglementaires.

Une membrane plastifiée recouvre le sol argileux pour éviter toute pollution du sol (voir photo ci-contre). Aussi, un réseau souterrain est installé pour y collecter les eaux de pluie polluées par les déchets, qui sont pompées, puis traitées dans une station d'épuration.

Le montant de ces travaux s'élève à 680 000 € HT.

Après le remplissage de cette alvéole, le centre d'enfouissement de l'Arrondissement de Sarrebourg fermera ses portes et un contrôle y sera maintenu pendant 30 ans.



**Une seconde vie
pour nos déchets**



PÔLE DÉCHETS de l'Arrondissement de Sarrebourg



0800 807 018

GRATUIT depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-18h - Le jeudi : 10-12h